

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 30 janvier 2019 portant composition d'une commission administrative paritaire

NOR : SSAR1930051A

La ministre des solidarités et de la santé, la ministre du travail, le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et la ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État;

Vu l'arrêté du 11 septembre 2014 modifié relatif à la création d'une commission administrative paritaire compétente à l'égard des attachés d'administration de l'État rattachés aux ministres chargés des affaires sociales;

Vu le procès-verbal des opérations de dépouillement de vote en date du 14 décembre 2018 suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018;

Sur la proposition du secrétaire général,

Arrêtent:

Article 1^{er}

La composition nominative de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des attachés d'administration de l'État est fixée comme suit:

Représentants de l'administration

Membres titulaires

M. Pascal BERNARD, directeur des ressources humaines, président.

M. Yvon BRUN, sous-directeur à la direction des ressources humaines.

M. Alexandre DELPORT, délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

M. Hervé GUESTAULT, secrétaire général à la DRDJSCS Centre-Val de Loire.

M. Jérôme BONHERBE, secrétaire général à la DIRECCTE d'Île-de-France.

Membres suppléants

M. Eric LEDOS, chef de service à la direction des ressources humaines.

Mme Evelyne BONNAFOUS, adjointe au sous-directeur des carrières, des parcours et de la rémunération à la direction des ressources humaines.

Mme Anne GRAILLOT, responsable de l'unité départementale de l'Aube.

Mme Nadine DAN, attachée d'administration de l'État hors classe à la direction des ressources humaines.

M. Jean Luc CATANAS, attaché d'administration de l'État hors classe à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

M. Alexandre DORVILLE, secrétaire général à la DRJSCS d'Île-de-France.

Représentants du personnel

<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>	<i>Listes</i>
	Attachés d'administration hors classe	
M. Cédric CHAMBON	M. Thierry CASTAGNO	CFDT
M. Thierry CATELAN	Mme Eve DELOFFRE	UNSA
	Attachés principaux d'administration	
M. Stéphane L'HOMEL	Mme Pascale STOVEN	CFDT
M. Eric VEGAS-DANGLA	M. Christophe AUBERGEON	UNSA
	Attachés d'administration	
Mme Emeline GALABRUN	Mme Alice HADJOU	CFDT
M. Olivier ROCHE	M. Adrien DRIOLI-KOPIAN	CGT
Mme Michele ANEL-DIOS	Mme Susanne DUMMANN	CGT

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation et par empêchement :
*Le sous-directeur des carrières, des parcours professionnels
et de la rémunération des personnels,*
YVON BRUN